



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Moselle

ANNEXE 3 : FICHES DE POSTES PAP

[Coordonnateur ruralité liaison école-collège \(LEC\)](#)

[Enseignant soutien des territoires éducatifs ruraux \(TER\)](#)

[Coordonnateur réseau d'éducation prioritaire renforcé \(REP+\)](#)

[Enseignant en unité pédagogique spécifique \(UPS\) auprès des enfants de familles itinérantes et de voyageurs](#)

COORDONNATEUR RURALITE LIAISON ECOLE COLLEGE

CADRE D'EXERCICE :

Placé sous l'autorité hiérarchique de M. l'Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription de rattachement, le professeur des écoles exerce sous l'autorité fonctionnelle de l'IEEN et du chef d'établissement.

L'enseignant intervient tout au long de l'année :

- auprès d'élèves scolarisés dans des écoles du secteur du collège et
- auprès des élèves scolarisés au collège

Il siège au conseil école-collège, et participe en tant que besoin aux différentes instances (au conseil pédagogique, à des conseils de cycle 3, aux conseils de classe de 6^{ème}).

Les priorités d'actions seront définies avec l'IEEN de la circonscription et le chef d'établissement du collège dans le cadre d'une lettre de mission.

COMPETENCES REQUISES :

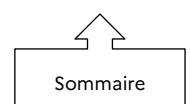
- Coopérer avec des personnels de statuts et missions variés (volet intercatégoriel) ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Aisance relationnelle et rédactionnelle, organisation et rigueur ;
- Capacités à faire preuve d'initiative et d'autonomie et à être force de proposition ;
- Connaissance du système éducatif 1^{er} degré comme 2nd degré ;
- Connaissances des caractéristiques de la ruralité et des fonctionnements des écoles dans ces territoires ;
- Maîtrise experte des programmes et du socle commun ;
- Maîtrise des outils numériques et collaboratifs.

MISSIONS :

- Contribuer à identifier des besoins et à partager un diagnostic de territoire
- Aider les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la fluidité des parcours de la PS à la 6^{ème}
- Contribuer à la lutte contre l'isolement :
 - En fédérant les enseignants autour de projets au sein d'un tissu scolaire dispersé ;
 - En prenant en compte le morcellement des territoires et l'éloignement des offres culturelles, éducatives, sportives...

STRATEGIES MISES EN OEUVRE :

- Contribuer à l'exploitation et à l'harmonisation des résultats des évaluations nationales ;
- Veiller à la pérennité des dispositifs de soutien (PPRE, PAP, ...) et au suivi de cohortes ;
- Contribuer au renforcement des mesures de différenciation pédagogique au sein du cycle en partageant une réflexion pédagogique notamment autour des fondamentaux, et en mettant en œuvre des actions ponctuelles de soutien (aides, outils...);
- Travailler sur une cohérence méthodologique et une continuité pédagogique inter degrés ;
- Permettre les échanges de pratiques entre le 1^{er} et 2nd degrés (ex : visites croisées) ;
- Contribuer à l'identification de besoins de formation spécifiques à chaque réseau ;
- Contribuer à la préparation et à la mise en œuvre du conseil école-collège ;
- Contribuer à l'animation de commissions, à la formalisation et à la diffusion de documents ;
- Co construire et soutenir la mise en œuvre d'actions au service des élèves et des apprentissages : projets disciplinaires, culturels, artistiques, sportifs, linguistiques ;
- Développer les partenariats institutionnels et associatifs ;
- Accompagner les professeurs à la mise en œuvre des parcours (culturel, sportif, éducatif de santé et citoyen) ;
- Participer au renforcement du partenariat avec les familles.



ENSEIGNANT SOUTIEN DES TERRITOIRES EDUCATIFS RURAUX

CADRE D'EXERCICE

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de l'Education nationale chargé de la circonscription de rattachement, le professeur des écoles soutien territoires éducatifs et ruraux exerce sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN.

L'enseignant intervient :

- tout au long de l'année auprès d'élèves scolarisés dans toutes les écoles du secteur ;
- lors de l'exploitation des résultats aux évaluations nationales ;
- dans la mise en œuvre des dispositifs de soutien (PPRE, PAP, ...) et au suivi des cohortes ;
- dans le respect d'un calendrier préétabli ;
- dans les différents conseils et instances (conseils pédagogiques, conseils de cycles, conseils d'écoles, conseils de classe de 6^{ème} ...) dans le respect des obligations de service dues et des besoins ciblés.

MISSIONS

Ses missions sont précisées dans le cadre d'une lettre éponyme annuelle définie par l'IEN.

L'enseignant se doit en co-intervention :

- de joindre son expertise à celle de l'équipe enseignante élargie
- de participer à la différenciation au bénéfice d'élèves à besoins particuliers
- d'accompagner des apprenants dans le cadre d'ateliers de groupes restreints
- de réfléchir avec l'enseignant à l'élaboration de projets particuliers
- de rédiger en collaboration avec les enseignants titulaires des classes des projets d'apprentissages
- de contribuer à la lutte contre l'isolement :
 - en fédérant les enseignants autour de projets au sein d'un tissu scolaire dispersé
 - en prenant en compte le morcellement des territoires et l'éloignement des offres culturelles
 - éducatives, sportives...

COMPETENCES ATTENDUES

- Coopérer avec des personnes de statuts et missions variés (volet inter catégoriel)
- Faire preuve d'aisance relationnelle
- Connaître les caractéristiques de la ruralité et les fonctionnements des écoles dans ces territoires
- Savoir s'organiser avec rigueur
- Etre force de proposition, faire preuve d'initiative et d'autonomie
- Maîtriser finement les programmes et le socle commun
- Maîtriser les outils numériques et collaboratifs

COORDONNATEUR RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE RENFORCE

CADRE D'EXERCICE

Acteur incontournable, le coordonnateur du réseau REP+ est chargé de la préparation des décisions du comité de pilotage et de leur mise en œuvre, en conformité avec le référentiel pour l'éducation prioritaire. Présent à tous les niveaux de pilotage, il est l'interlocuteur privilégié des différents membres du réseau ; à ce titre, il se doit de créer du lien.

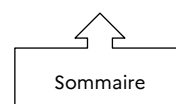
MISSIONS

Élaboration du tableau de bord du réseau

- Préparation, suivi, comptes rendus du comité de pilotage du réseau
- Formalisation du projet de réseau
- Animation et organisation des structures de réflexion et concertation propre au réseau
- Élaboration et diffusion d'outils pédagogiques
- Participation à l'organisation des formations
- Communication du réseau
- Liens avec DRE, partenaires pour complémentarité et cohérence des actions

COMPETENCES ATTENDUES

- Bonne connaissance des fonctionnements des 1er et 2nd degré
- Connaissance des orientations nationales ainsi que leur déclinaison académique en matière d'éducation prioritaire
- Bonnes connaissances des enjeux du REP+
- Faire preuve de capacités relationnelles
- Faire preuve de capacités rédactionnelles
- Faire preuve de capacités organisationnelle
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie, être force de proposition
- Maîtriser les outils informatiques
- Savoir travailler en équipe, animer un travail collectif et développer une pédagogie de projet
- Développer une pratique réflexive, pour s'impliquer dans une politique pédagogique et éducative innovante au service du réseau
- Savoir se positionner au sein du réseau et avec les partenaires
- Faire preuve de bienveillance en maintenant un niveau d'exigence élevé
- Motiver et valoriser
- Avoir le sens de l'écoute et de la coopération



ENSEIGNANT EN UPS AUPRES DES ENFANTS DE FAMILLES ITINERANTES

CADRE D'EXERCICE

La mise en place d'Unités Pédagogiques Spécifiques (UPS) est préconisée dans la circulaire n° 2012-142 du 2 octobre 2012 relative à la scolarisation des EFIV. Elle peut être une réponse aux difficultés importantes des élèves qui arrivent au collège sans les attendus correspondant aux compétences de leur classe d'âge.

L'enseignant en UPS est rattaché administrativement à un collège et il est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription.

Implantation du poste :

Poste implanté sur le collège Pierre Adt de Forbach avec des interventions possibles sur le collège Jean Moulin de Forbach et dans les écoles de secteurs.

MISSIONS

- Intervenir en aide et en soutien aux apprentissages des élèves
- Assurer la coordination avec les équipes, les écoles et les familles
- Être force de propositions et s'impliquer dans des projets novateurs
- Contribuer à faire exister l'UPS dans le projet d'établissement et dans le projet réseau
- Participer à l'identification des élèves qui peuvent bénéficier de ce dispositif
- Participer aux travaux, instances et concertations organisés notamment dans le cadre de la cité éducative et dans celui du lien avec le CASNAV

COMPETENCES ATTENDUES

- Connaître les enjeux de la politique de refondation de l'éducation prioritaire ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Faire preuve d'autonomie ;
- Faire montre de capacité d'écoute et de mise en synergie des moyens humains
- Avoir une expérience d'enseignement significative en cycles 2 et 3 et expertise dans la mise en œuvre de la liaison école-famille